



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Maison d'accueil spécialisée - **GUÉRET**

La Rose
des Vents



Bienvenue à vous !

Toutes les équipes de la maison d'accueil spécialisée (MAS) *La Rose des Vents* vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous offrir l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement et les détails pratiques de votre quotidien.

Nous vous invitons à le lire et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, respecter votre intimité sont nos priorités.

N'hésitez pas à nous solliciter.

La direction



L'établissement propose 52 places d'accueil en hébergement permanent, 2 places en hébergement temporaire et 6 places en accueil de jour.



Votre cadre de vie

La maison d'accueil spécialisée *La Rose des Vents* est située dans un quartier résidentiel calme de Guéret et jouit d'un parc paysager de 15 000 m².

Établissement pluridisciplinaire et compétent dans l'accompagnement d'adultes en situation de handicap ayant besoin d'aide dans tous les actes de la vie quotidienne, la MAS dispose de 52 places d'accueil en hébergement permanent et de 2 places en hébergement temporaire.

Elle propose également 6 places en accueil de jour.

Le personnel vous accompagne dans la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé destiné à maintenir ou à améliorer votre autonomie, favoriser votre épanouissement et développer les liens sociaux.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que vous soyez chaleureusement entouré(e) et puissiez bénéficier d'un accompagnement adapté à vos besoins.



Chez vous, pour vous

L'établissement est organisé en quatre unités de vie distinctes.

Toutes les chambres sont individuelles. D'une superficie de 22 m², elles sont lumineuses, confortables, disposent d'une salle d'eau et de toilettes, ainsi que de rails de transfert pour les personnes à mobilité réduite. Elles sont entièrement domotisées : l'éclairage, l'ouverture et la fermeture des volets roulants peuvent être pilotés à distance. Des détecteurs de levée de lit permettent d'alerter les soignants en temps réel pour prévenir une chute ou une errance.

Vous pouvez aménager et décorer votre chambre comme vous le souhaitez.

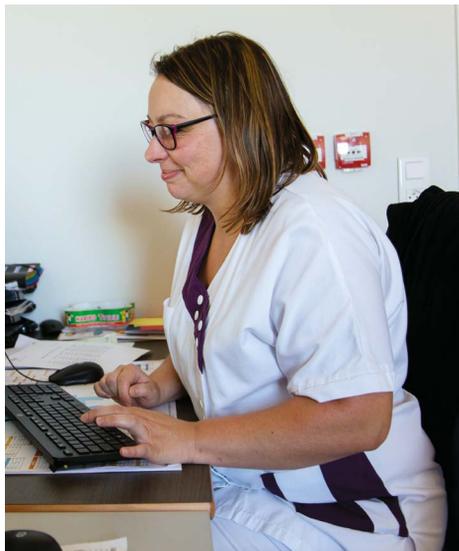
Vous disposez d'un accès à Internet en Wi-Fi ainsi que d'une prise de télévision. Vous devez apporter votre ordinateur et votre télévision mais nous nous chargerons de l'installation.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Vous pouvez recevoir votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect des horaires indiqués dans le règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

Vous pouvez accéder en toute liberté à l'ensemble des locaux collectifs intérieurs et extérieurs, dans le respect des activités qui s'y déroulent. Divers espaces de convivialité sont présents sur le site : salon, salle à manger, salles d'animation (informatique, musique, expression corporelle et motrice...), espaces de détente (salle Snoezelen, salon de coiffure-esthétique, patio aménagé...), etc.

À savoir

- Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure le ménage quotidien des chambres et des espaces communs.
- **Le linge de maison** (draps, taies d'oreiller, couvertures, serviettes de table, linges de toilette...) est fourni et entretenu par l'établissement.
- Nous nous chargeons également du **blanchissage** de votre linge personnel qui sera étiqueté à votre nom par notre prestataire.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel.
- Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres affranchies que vous souhaitez envoyer.
- **Les travaux quotidiens** au sein de la structure et du parc sont pris en charge par les agents de maintenance.





Les membres du personnel feront preuve d'attention, de bienveillance et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Accueillir, écouter, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent, soutenir vos projets : telles sont les missions de l'équipe pluridisciplinaire de *La Rose des Vents*.

Les membres du personnel feront preuve d'attention, de bienveillance et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Vous accompagnent au quotidien :

- l'équipe administrative, composée de la directrice, d'un cadre administratif, d'une secrétaire et d'un chef de bureau ;
- l'équipe soignante, constituée d'infirmiers diplômés d'État et d'un cadre infirmier ;
- l'équipe médicale et paramédicale, comprenant un neurologue, un médecin généraliste, un psychologue, un ergothérapeute et une diététicienne. Cette équipe est complétée par un psychiatre et un kinésithérapeute libéraux ;
- l'équipe socio-éducative, composée d'un cadre éducatif, d'accompagnants de jour (moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologiques, aides-soignants et auxiliaires de vie)

et d'accompagnants de nuit (aides médico-psychologiques, aides-soignants et surveillant de nuit) ;

- les personnels des services généraux (agents de maintenance, du bio-nettoyage et lingère).

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par le médecin, ainsi que des recommandations de la commission de restauration et de la diététicienne. Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Les repas sont pris en commun dans chaque unité, à des horaires souples respectant votre rythme :

- le petit déjeuner entre 8h et 9h30 ;
- le déjeuner entre 12h et 13h30 ;
- le dîner entre 19h et 20h30.

Si votre état de santé l'exige, des plateaux sont servis dans les chambres. Vous pouvez aussi bénéficier d'un service de repas fractionnés.

Les visites

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, leur présence à vos côtés est importante. Ils peuvent venir vous rendre visite aussi souvent qu'ils le souhaitent. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance. Une salle est mise à disposition si vous souhaitez vous isoler lors des rencontres familiales. Il est recommandé d'éviter les visites avant 11h et après 19h afin de ne pas gêner le bon déroulement du service.

Les activités

Un programme d'activités individualisé est défini avec vous. Respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun, il a pour objectifs de vous aider à développer vos potentialités, votre autonomie, votre créativité, et de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. Ces activités sont variées : danse, musicothérapie, équicontact, médiation animale, cuisine, loisirs créatifs, éveil sensoriel, activités physiques adaptées, repas à thème, sorties et visites... Elles sont encadrées par l'ensemble des professionnels et des intervenants extérieurs.

Tranquillité et confort de chacun

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, ceci afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement de fonctionnement vous sera remis avec votre contrat de séjour.

Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006). Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre si besoin. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de respecter les consignes prévues à cet effet.

Un programme d'activités individualisé est défini avec vous.





Les sorties et vacances

Il peut vous être proposé, durant l'année, de participer à des petits séjours « hors murs », en compagnie des professionnels de l'établissement qui vous connaissent bien et qui peuvent répondre à tout moment à vos demandes. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille. Enfin, vous avez la possibilité de vous inscrire à des séjours de vacances adaptés, organisés par des structures spécialisées tiers. Nous nous chargeons de construire votre dossier d'inscription et de demande d'aides.

La gestion de l'argent personnel

Sont à votre charge les petites dépenses (produits d'hygiène et de beauté, sorties

personnelles et menus achats divers) mais également les dépenses telles que le coiffeur, les vêtements, les meubles, la décoration pour votre chambre, les séjours de vacances... Le cadre éducatif, en lien avec votre représentant légal, vous aidera dans la gestion de votre argent de poche.

Vie privée

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Le personnel doit respecter votre intimité, à condition qu'il s'agisse d'une relation consentie librement et de manière éclairée. L'ensemble des professionnels qui vous accompagnent pourra répondre à toutes vos questions.

La qualité des soins

La maison d'accueil spécialisée *La Rose des Vents* garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés en lien avec l'agence régionale de santé.

Le médecin salarié de l'établissement est le référent médical en termes de prise en charge. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille, en lien avec le cadre infirmier, à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite.

Des conventions de partenariat permettant d'établir des complémentarités et de rendre harmonieux votre parcours de soins et de santé ont été signées avec les centres hospitaliers de Guéret, le centre hospitalier spécialisé de Saint-Vaury, l'Atrium d'Eygurande, le service d'hospitalisation à domicile de Noth, l'équipe mobile de soins palliatifs et le groupement de Santé Mentale Handi Consult au CHS de Limoges.

Des pédicures-podologues, des orthophonistes, des kinésithérapeutes peuvent également venir vous prodiguer leurs soins sur place qui seront alors à votre charge. Des consultations et des soins dentaires sont effectués dans différents établissements situés à proximité.

Votre dossier médical est protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre lorsque vous reviendrez.

N'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Accueil et prise en charge

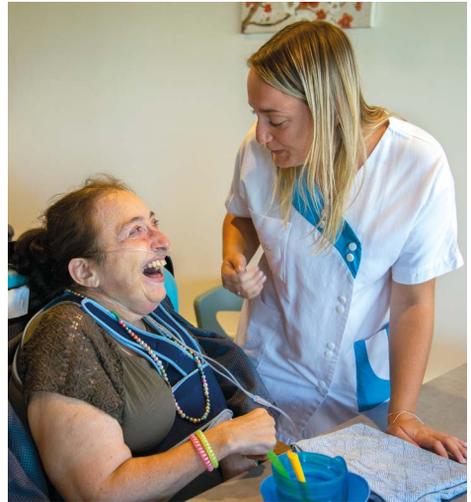
Une visite de préadmission est obligatoire. Elle s'effectue en présence de la directrice, du cadre infirmier, du cadre éducatif et, si possible, du psychologue. Toute entrée ne peut être faite qu'après l'obtention d'une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Le financement de votre séjour est assuré par les organismes d'assurance maladie. Le forfait journalier reste, lui, à votre charge.

En fonction de votre santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'allocation adultes handicapés (AAH) ;
- la prestation de compensation du handicap (PCH).

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.



L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 8h à 17h30.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées à l'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet d'accompagnement personnalisé. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement

de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Décembre 2019. Crédits photo : Valérie Couleron
Réalisation : land'M.

La Rose des Vents **Maison d'accueil spécialisée** **(MAS)**

2, rue Alfred Dreyfus – 23000 Guéret
Téléphone : 05 55 52 49 21 - Fax : 05 55 52 44 23
Courriel : larosedesvents@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 121 établissements et plus de 6 300 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org